

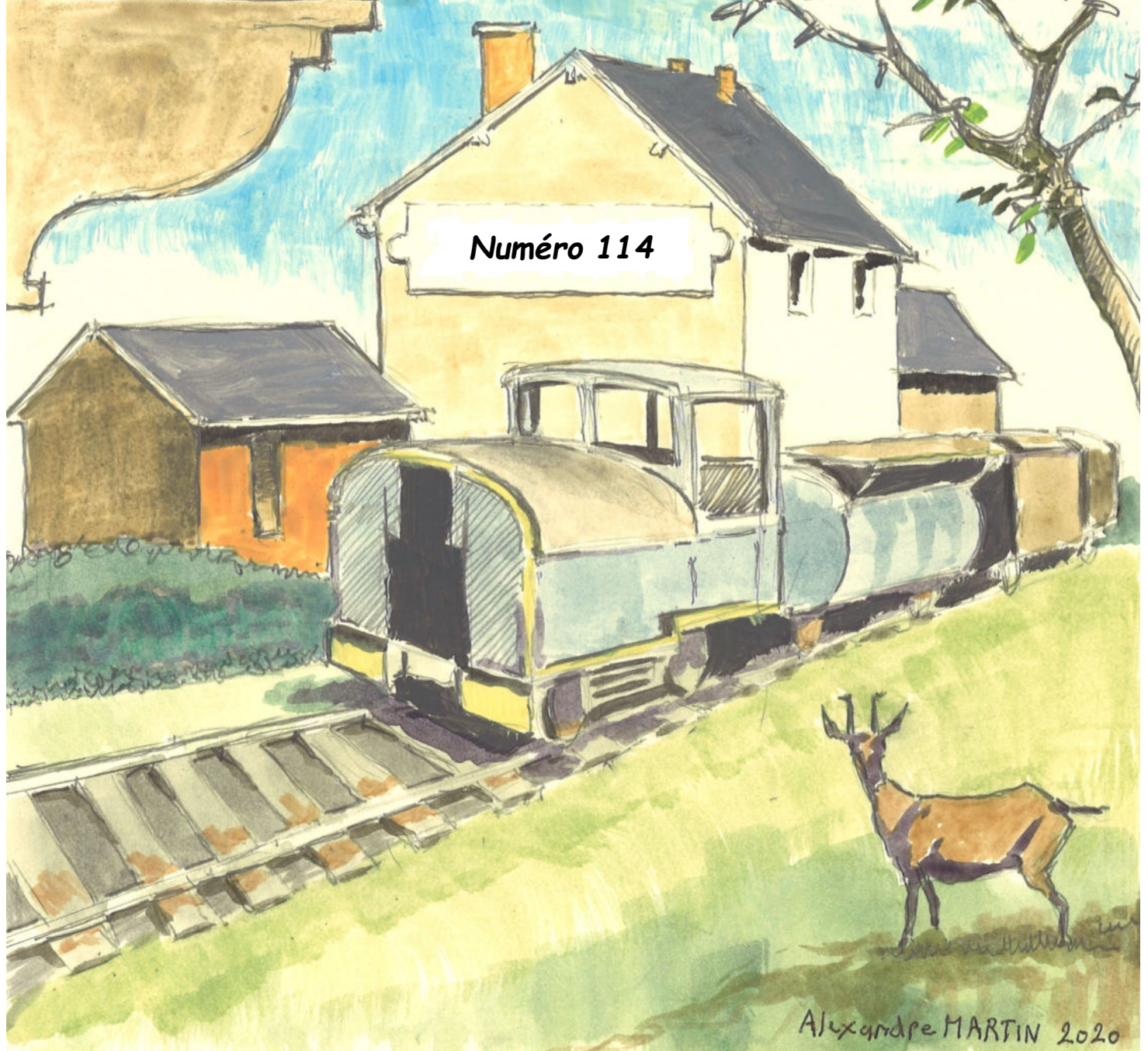
LE CARILLON

D'HEUGNES



Printemps 2024

Numéro 114



Alexandre MARTIN 2020

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Calendrier o. m.	p. 7
Associations	p. 8
École	p. 12
Quelques images	p.13
Fête du printemps	p.13
Transport Solidaire	p.13
Fête de la musique	p. 14
A noter	p. 14
Lundi de Pentecôte	p. 15
Photo Mystère	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16

Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

mairie.heugnes@wanadoo.fr

www.heugnes.fr

Facebook : Heugnes Indre

Panneau Pocket

**La mairie sera fermée du
lundi 29 avril au lundi 13 mai inclus**

Élections européennes

DIMANCHE 9 JUIN 2024



JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Jusqu'au 1er mai 2024 sur
www.elections.interieur.gouv.fr



Jusqu'au 3 mai 2024 en
mairie ou par courrier



Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Ginette Labecot,
Nadine Maerten, Laure Parola-Daniel, Martin
Parola-Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre,
Muriel Wallet.

Mot du Maire

Le printemps est là, les températures remontent, les arbres reverdissent et les jours rallongent alors même que je me demande si l'hiver a vraiment été au rendez-vous ! Les effets du changement climatique ?

Le recensement de la population a été réalisé sur notre commune de mi-janvier à mi-février 2024 par Françoise CHESNET. Merci à toutes et à tous pour votre participation à cette enquête statistique qui s'est globalement bien déroulée. Elle fait ressortir, d'après nos calculs, une légère baisse démographique. Mais attendons ceux de l'INSEE pour connaître le nombre d'habitants retenu sur notre commune. Et puis un grand MERCI à Françoise qui a réalisé un travail remarquable et remarqué par le superviseur de l'Institut de Statistiques.

A partir de maintenant, les activités reprennent. On entend le bruit des tondeuses, les jardiniers font les premiers semis ou premières plantations, les agriculteurs interviennent à nouveau dans leurs champs. Bref, la vie reprend et avec, toutes les manifestations et actions prévues par les associations locales dont certaines en collaboration avec la mairie.

Le prochain rendez-vous est **notre foire de Pentecôte** le 20 mai prochain. Une centaine d'invitations ont été lancées dans l'idée d'accueillir un peu plus de commerçants, d'exposants et d'artisans. Merci à Patrick pour tout le travail accompli.

Puis le dimanche 9 juin 2024, entre 8h00 et 18h00, en mairie, se dérouleront **les élections européennes**. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 3 mai prochain pour le faire à la mairie.

L'initiation à l'informatique : une troisième session de formation à l'outil informatique pourrait démarrer prochainement si un groupe de 5 personnes se constitue. Il reste une ou deux places, n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie le plus vite possible. L'atelier encadré par Cyril HUGUET, animateur numérique de la CCEV, se tiendra un après-midi par semaine, durant 1h30/1h45. Si nous n'avons pas les 5 personnes, alors la session ne pourra avoir lieu !

Le Département de l'Indre organise chaque année le concours départemental « **villes, villages, maisons et fermes fleuris** ». Cette opération récompense les efforts de fleurissement des communes indriennes et de leurs habitants, incitant ainsi à la mise en valeur de notre patrimoine bâti et paysager.

Chaque année, entre cinq et dix personnes de la commune participent à ce concours. Nous souhaitons encourager encore plus de personnes à y participer. La commune est elle-même candidate au prix des « Ponts fleuris ». Bien sûr, il est nécessaire de tenir compte des effets du changement climatique et aux éventuelles restrictions d'eau. Mais il est possible d'une part de choisir des plantes et des fleurs modérément gourmandes en eau (plutôt des vivaces) et d'autre part de concevoir une réserve d'eau, par exemple, à partir d'une descente de gouttière détournée vers un contenant.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie, auprès de Cécile, d'ici au 25 mai au plus tard.

L'antenne radio-électrique installée au Marchais du Grand Has, entre La pyramide et le Gardon Frit est opérationnelle depuis le 15 février dernier. J'espère que ce nouvel équipement améliore sensiblement la communication des utilisateurs de téléphonie mobile, même si j'ai conscience qu'il ne résout pas tous les problèmes.

Toutefois, pour toute difficulté rencontrée, vous devez joindre votre fournisseur, lequel fera intervenir le technicien concerné parmi les quatre opérateurs : Orange, SFR, Free et Bouygues télécom.

Et pour finir, je vous rappelle qu'un événement historique se déroulera le lundi 27 mai 2024 à VALENCAY, entre 16h38 et 16h58 précisément : **le passage de la FLAMME OLYMPIQUE**. Les enfants de l'école prendront le train en gare de Heugnes pour se rendre à Valençay et après une journée sans doute riche en émotions reviendront à la gare d'Heugnes.

Les membres de l'équipe municipale restent à votre écoute, n'hésitez pas à les joindre en cas de nécessité. Portez vous bien, prenez soin de vous.

Votre Maire

Philippe KOCHER

Conseils Municipaux*

Conseil Municipal décembre 2023

1 - BUDGET PRINCIPAL - Admission en non-valeur

Ces créances sont anciennes. Ce sont essentiellement des sommes résiduelles de loyers impayés.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'admission en non-valeur de neuf titres émis sur le budget principal pour un total de 543.53 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en non-valeur de la somme de **543.53 €**

2 - Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR et 1 voix CONTRE (Bertrand) :

- DÉCIDE d'attribuer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents remplissant les conditions fixées par le décret n°2023-1106 du 31 octobre 2023.

- FIXE le montant de la prime : 300,00 € , 250,00 € et 200,00 €.

3 - Subvention voyage scolaire

Les élèves de la classe de Heugnes (10 élèves, habitant la commune de Heugnes et 10 élèves habitant la commune de Pellevoisin et un élève de l'ITEP de Pellevoisin) partent en séjour extérieur du 8 au 12 avril 2024 au centre de la Ligue de l'Enseignement d'Azay-le-ferron en pension complète.

Le séjour est à dominante sportive avec différentes activités dont certaines sortant de l'ordinaire.

Le coût du séjour est de 381.30 € par enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'allouer la subvention suivante : 1 000 € à la Coopérative Scolaire du R.P.I. Heugnes-Pellevoisin.

4 - Frais pour utilisation de l'Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'Ecueillé le mercredi

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de la mairie d'Ecueillé concernant la contribution financière des communes de résidence des enfants présents à l'Accueil de loisirs Sans Hébergement d'Ecueillé (ALSH) le mercredi sous peine d'exclusion des enfants concernés. Cette participation s'élève à 370 € / enfant / année scolaire avec une augmentation annuelle de 2%. Cela représente environ 10€ par enfant et par mercredi.

Nous avons trois enfants de la commune qui participent à l'ALSH pour permettre à leurs parents, qui travaillent, une prise en charge de ces enfants (quasi absence d'assistantes maternelles sur la commune).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette participation financière à condition que l'inscription des enfants soit justifiée par les obligations professionnelles des parents et après accord du Maire.

5 - Achat d'une armoire forte et d'une armoire à clefs

De nombreux vols par effraction dans des mairies et des locaux techniques ont eu lieu ces derniers mois, ces dernières semaines (Vatan, Liniez, Baudres, Langé, Sougé : Mairie/ateliers municipaux, Lye, maison des associations de Heugnes, etc...) et dans des entreprises. Un courrier de la CCEV a été envoyé à Monsieur le Préfet pour mettre plus de moyens de contrôle et de sécurité dans les villages. Par ailleurs, il nous incombe de mettre à l'abri tous les documents importants et en particulier tous les registres d'état civil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Accepte le devis de la société Acial pour l'achat d'une armoire forte et d'une armoire à clefs pour un montant de 3 501.84 €
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- Indique que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.

6 - Questions diverses

- Borne textile Relais 37

Relais 37 est une entreprise d'insertion installée à La Riche (banlieue de Tours) et qui collecte les vêtements, chaussures, tissus, etc...

La borne sera installée prochainement à côté des colonnes à verre sur le parking du stade.

- Abandon du point de regroupement "dépotoir" route de Pellevoisin

Beaucoup de bons retours, à commencer par les éboueurs. On s'attendait à avoir des dépôts sauvages mais il n'y a pas eu de problèmes majeurs.

- Bus numérique

Le bus numérique est un outil régional cofinancé par la CARSAT, les 2 MSA, les départements, etc... Il a été mis en place en 2017. En 2022, 1500 seniors ont profité des services du bus numérique. Son budget annuel de fonctionnement est d'environ 1,5 M€.

Il était chez nous, à Heugnes, le 11 décembre dernier...

Les participants sont très satisfaits.

- Chemin Blanc

Deux personnes du Conseil demandent le règlement du "dossier" dégradation du chemin blanc. Le Maire souhaite trouver un compromis avec Bertrand Tixier afin de clore ce dossier qui nous empêche d'avoir des relations sereines et confiantes. Il n'est pas pensable de traîner ce boulet jusqu'à la fin de la mandature.

Le Maire : Pour revenir aux dégradations du chemin blanc et plus précisément les 350 mètres, là où sont installés les 4 ralentisseurs, 350 mètres sur une longueur de 2,7 kilomètres de chemin, et pour clore le problème une bonne fois pour toute, je te propose, Bertrand, de nous acheter 30 tonnes de grave calcaire pour compensation des dégâts occasionnés...

Mon seul but, lorsqu'il y a conflit, c'est de trouver une solution qui permette de retrouver la paix sociale.

Bertrand TIXIER : par contre s'il y en a d'autres qui dégradent, il faudrait que se soit pareil.

Jean-Claude CHARLOTON : oui c'est toujours comme ça quand il y a des dégradations. J'ai rebouché une saignée que j'avais faite .

Le Maire : c'est très bien que l'on arrive à ce compromis, allons au bout de la démarche et on n'en parlera plus. Chacun doit faire un effort.

Conseil Municipal février 2024

1 - Remplacement du système de chauffage de la salle des Associations : demande exceptionnelle de FAR 2024 et plan de financement.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chauffage de la Salle des Associations ne fonctionne plus depuis deux semaines et qu'il convient de le remplacer en urgence et par un modèle moins gourmand en énergie.

Il propose donc de présenter une demande exceptionnelle au Fonds d'Action Rural (FAR) pour 2024. A cet effet, il présente le devis de la société SAS Godart Gandolfi pour un montant de 6 448.00 € HT (7 737.60 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'établir une demande exceptionnelle au titre du FAR 2024
- RETIENT la proposition de la SAS Godart Gandolfi pour un montant de 6 448.00 € HT (7 737.60 € TTC).
- AUTORISE le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier
- VALIDE le plan de financement suivant :

	Montants en € HT	%
FAR	5 158.40 €	80%
Fonds propres	1 289.60 €	20 %
Total	6 448.00 €	100 %

2 - Questions diverses

2-1 : Cérémonie commémorative d'août 1944

Nous avons convenu, Jean AUFRERE, Maire d'Ecueillé et moi, que nous pourrions commémorer ensemble et les événements d'Ecueillé et ceux de la Butte le même jour cette année.

Un groupe de travail mixte pour préparer cet événement se constitue: **Bertrand TIXIER, Jean-Claude CHARLTON, Muriel WALLET et Bernard SCHACRE** en fonction de son planning. Muriel WALLET aura un rôle déterminant dans la communication de cet événement sur l'ensemble de nos médias.

2-2 : Choix d'une animation dans le cadre du Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) est animé par un personnel du Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry. Celui-ci propose une série d'animations pour 2024 :

Le Conseil Municipal est d'accord pour :

- Journée Santé & Alimentation, prévention diabète,
- Atelier "fabriquer ses produits d'entretien naturels"

Dans l'attente d'une réponse du Syndicat Mixte.

2-3 Infos travaux routiers réalisés par le Conseil Départemental de l'Indre

- concerne des travaux sur la RD33, au PR 4+000, pour un montant de 24 000 €, et de grosses réparations à la chaussée, entre PR3+835 et 3+938, pour un montant de 40 000 €.

- un renforcement de la chaussée sur la RD11, entre les PR2+765 et 9+000, communes de HEUGNES et ECUEILLE, pour un montant de 550 000,00 €.

2-4 Passage de la flamme olympique à Valençay le lundi 27 mai 2024

C'est un événement historique !

Nous avons la chance d'avoir le passage de la flamme olympique à Valençay le 27 mai dans l'après-midi avec beaucoup d'animations proposées par les associations locales. Les animations se dérouleront toute la journée sauf lors du passage de la flamme. Le parcours de la flamme fait 710 mètres, parcouru par 4 relayeurs. La flamme partira du Château et arrivera à la Halle au blé.

Les organisateurs proposent que les différentes associations des communes de la CCEV puissent participer. A nous de relayer les informations. Une réunion est prévue le 7 février 2024 à Valençay pour avoir plus amples informations. **Nadine MAERTEN** et **Bernard SCHACRE** se proposent d'y aller pour représenter la commune.

2-5 Projet éolien privé sur la commune d'Heugnes

Le Maire a rencontré la société Eolise le 9 janvier 2024 en présence de Muriel WALLET, 2ème Adjointe. Un rendez-vous où chaque partie campe sur ses positions. Le Maire leur a rappelé les positions et du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire sur l'éolien en lien avec la Loi APER. Le Maire a aussi demandé à Madame BARRANGER, Cheffe de projet éolien, de changer la dénomination "Projet éolien de Heugnes" pour éviter toute confusion auprès des citoyens qui s'imaginent que c'est un projet communal. C'est un projet privé porté par quelques personnes de la commune.

La société Eolise nous a informé que le projet porterait sur l'érection de 3 ou 4 machines de 230 m de hauteur au plus haut de la pale, chaque machine ayant une puissance nominale de 6 Mwc.

2-7 Retour sur réunion gérontologie (Nadine MAERTEN)

L'Assistante Sociale de la Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)/service Aide et Actions Sociales a axé son intervention sur l'accueil permanent à domicile de personnes âgées, la réglementation, les obligations matérielles, les droits et les devoirs de la personne accueillante, etc...

La personne accueillante peut avoir jusqu'à 3 agréments mais pour cela il faut cocher tous les critères d'accueil. C'est naturellement un service rémunéré (salaire et frais de fonctionnement).

La DPDS nous propose d'être des relais dans la communication de ce service auprès de notre population et éventuellement d'être à l'origine d'une réunion publique intercommunale.

La personne accueillante reçoit une formation d'assistante maternelle/familiale et obtient un agrément pour 5 ans. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec DPDS.

Le Maire : c'est un véritable travail et il est nécessaire de bien réfléchir car l'engagement est important dans la mesure où les personnes accueillies sont là à plein temps.

***Extraits, les procès verbaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.**

Calendrier : collecte des ordures ménagères

Samedi 4 mai	Vendredi 14 juin	Vendredi 12 juillet
Vendredi 17 mai	Vendredi 28 juin	Vendredi 26 juillet
Vendredi 31 mai		

Les bacs doivent être sortis la veille et les sacs **à l'intérieur** des bacs.

Associations

Amicale des parents d'élèves



L'APE prépare les beaux jours.

Cet hiver, pas de carnaval dans les rues de Pellevoisin comme habituellement ... mais, à l'initiative de l'EPAHD de Béthanie, nous nous sommes retrouvés pour un après-midi intergénérationnel.

Une très bonne idée : les enfants étaient nombreux, déguisés et heureux de faire découvrir à nos aînés les jeux qu'ils avaient apportés.

Quelques animations orchestrées par Delphine, l'animatrice de l'EPAHD, et un petit goûter qui a ravi tout le monde. Un agréable moment de partage .

Nous nous préparons pour 2 dates à venir. **ENEZ NOMBREUX !**

Le **endredi 17 mai** : fête de printemps à Heugnes, dans la cour de l'école.

Les enfants vont interpréter quelques chants et nous vendrons des gâteaux et des boissons au profit de l'association.

Le **endredi 14 juin** : fête de l'école au stade de Pellevoisin, près du plan d'eau.

Spectacle des enfants puis barbecue.

Les fonds que nous récoltons lors de ces manifestations sont versés à la coopérative de l'école pour financer les sorties scolaires.



TEMPS LIBRE

Bonjour à toutes et tous , l' association TEMPS LIBRE créée en février dernier a, jusqu'à maintenant, permis aux mordus de jeux de société de se retrouver chaque mardi après midi à la Maison des associations .

Les beaux jours nous permettront d' élargir nos activités en balades, jeux de boules, visites de lieux remarquables ...

Toutes bonnes idées sont à prendre et jeunes comme moins jeunes, disponibles cette après-midi, seront les bienvenus .



Rencontrons-nous à la foire de Pentecôte où notre stand fera jouer petits et grands !
A bientôt.

Sylvie Lemoine, Présidente.

Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon

Bonjour à tous.

Comme chaque année le comité des fêtes s'active pour vous préparer au mieux de belles manifestations. On retrouve notre brocante de la Pentecôte le lundi 20 mai avec ses exposants, ses vieilles voitures et son marché gourmand. Il y aura ensuite notre marche annuelle le 26 mai et après on vous retrouve pour notre superbe cavalcade du 15 août avec nos jolis chars et le beau feu d'artifice.

On espère vous voir nombreux. À bientôt !



Assemblée générale du comité des fêtes

La cabane des copains

Présentation générale du projet :

- réunir les enfants de la commune un samedi après-midi par mois afin de leur proposer des activités (culturelles, sportives, créatives etc...) puis organiser une soirée à thème pour les parents (repas, jeux de sociétés, quiz etc...)

- le but est d'avoir un échange entre générations. Par exemple, faire intervenir un sénior afin de partager ses connaissances et ses savoirs.

- deux bénévoles se sont proposés pour se relayer et être présents lors de ces journées pour superviser le groupe, les projets et les activités de l'après - midi :

GUILLAUME VANDENBORRE et CEDRIC ERDEVEN



- il est prévu de rénover une partie des vestiaires inutilisés du stade pour créer une salle de jeux pour les jeunes et un club house/salle de réunion pour les adultes

Objectifs :

- dynamiser la commune,
- proposer un lieu de partage : de bons souvenirs pour toutes les générations,
- faire découvrir aux plus jeunes la vie associative, l'entraide et le bénévolat,
- les responsabiliser à travers des projets, un règlement, des décisions de groupe etc...,
- pouvoir faire évoluer l'association : + de créneaux + d'intervenants + de projets.

Constitution par vote, à l'unanimité, de 3 membres du bureau :

Cédric ERDEVEN Président 06.13.93.48.99

Guillaume VANDENBORRE Trésorier

Céline BOURBONNAIS Secrétaire

Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes

Comme prévu en début d'année, avec l'aide de l'ancien chef de centre (Ltn HEBERT Jean-Marc) et l'actuelle cheffe de centre (Ltn PAROLA-DANIEL Laure), nous avons pu organiser des formations gratuites, ouvertes à toutes et tous, nommées « Alerter, Masser, Défibriller ». Lors de ces deux heures conviviales et passionnantes, les quelques présents ont pu réfléchir et apprendre autour des situations à risque et les comportements à avoir pour sauver sa vie et celle de ses proches.



Nous organiserons de nouvelles formations à partir de septembre et nous vous invitons à vous y inscrire pour devenir, enfin, acteur de votre sécurité.



L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est déroulée le 6 avril et nous avons pour projet d'organiser un grand loto des pompiers en 2025 et, si tout se passe bien, une randonnée sur la commune en automne afin de profiter de la douceur de cette belle saison.

Pour finir, l'équipe de pompiers volontaires actifs continue les manœuvres sur la commune et alentours et nous restons mobilisés pour intervenir autant que faire se peut.

Si, vous aussi, vous souhaitez nous rejoindre dans la belle famille des Sapeurs Pompiers, contactez-nous !

Après les trombes d'eau de ces derniers mois, le soleil de printemps arrive et, avec lui, les sorties, les apéros, les barbecues, les escapades en forêt ...

Tous les sapeurs pompiers de Heugnes s'accordent pour vous encourager à profiter de ces merveilleux moments et de garder à l'esprit votre propre sécurité, celle des autres et de la nature qui se réveille enfin !

Martin PAROLA-DANIEL



Amicale des pêcheurs de Heugnes

Règlement intérieur (extraits)

Réunis le 6 mars 2024, les membres de l'Amicale des Pêcheurs de Heugnes ont établi le présent règlement pour la saison 2024 afin de déterminer les conditions de la pratique de la pêche dans les trois plans d'eau communaux dits du « Marchais de la Butte », de « l'Étang de la Biche » et de la « Fosse Blanche ».

Article 1 : La pêche est autorisée dans les trois plans d'eau ci-dessus désignés durant la période du dimanche 14 avril 2024 au samedi 30 novembre 2024, les MERCREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES et JOURS FERIES de 8 heures à 21 heures. Du 1^{er} juillet au 3 septembre, la pêche est autorisée tous les jours sauf le lundi. De l'ouverture de la chasse au 30 novembre, la pêche est ouverte les MERCREDIS et SAMEDIS seulement.

Article 2 : Les pêcheurs pourront obtenir des cartes chez Monsieur **ASSAILLY Jean** (15, route de Palluau, 36180 HEUGNES), ainsi qu'à l'**Auberge** de Heugnes, et à la **Boulangerie**. Ces cartes devront être prises avant l'action de pêche et pourront être demandées sur les lieux par les responsables de l'Amicale.

Article 3 : Le prix de la carte journalière est fixé à 5 € et autorise son titulaire à pêcher avec trois lignes.

Il sera également délivré des cartes pour la saison de pêche au prix de 50 €.

Les détenteurs de la carte saisonnière devront se conformer au présent règlement.

Pour les enfants, les tarifs sont fixés comme suit :

- Jusqu'à 10 ans, la pêche est gratuite mais autorisée avec 1 ligne seulement.
- Au-delà de 10 ans, le tarif adulte est appliqué.
- Les enfants devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

Article 5 : Les prises sont limitées à SIX TANCHES et DEUX CARPES de PLUS DE 1.5 KG. Les carpes amour devront obligatoirement être remises à l'eau ainsi que les carpes de plus de 5 kg. Les prises de carnassiers sont limitées à 2 par journée de pêche. L'ouverture de la pêche aux brochets est fixée au 1^{er} juillet et la taille minimale de capture est fixée à 60 cm. Les black-bass devront être remis à l'eau.

(Le règlement dans son intégralité est disponible sur Panneau Pocket et les lieux de pêche.)

La vie de l'école

Quelques nouvelles de la classe de Heugnes

Tous les élèves de l'école ont passé leur permis piéton. Les CM ont aussi passé leur permis internet.



Le savoir rouler à vélo a également débuté. Il se passe en 3 blocs, le bloc 1 et le bloc 2 vont être passés par tous. Le bloc 3 est une sortie sur route, qui sera réalisée par les CM, au mois de juin, afin d'obtenir le diplôme.



La classe de Heugnes est partie en séjour « sport et histoire » au château d'Azay-Le-Ferron. Au programme : découverte des sports anciens et émergents, olympiades et journée médiévale.



Ce séjour fût un réel plaisir et une grande satisfaction pour chacun. Parmi les projets à venir, la classe aura la chance de participer à « la journée de la flamme », au château de Valençay. Le déplacement s'effectuera par le train touristique qui viendra directement chercher les élèves en gare de Heugnes.

Les élèves et la maîtresse de Heugnes

Informations diverses RPI Heugnes-Pellevoisin

Inscriptions en Petite Section: les enfants nés en 2021 doivent être inscrits (avant le 15 juin si possible) pour la rentrée de Septembre 2024 à la mairie de Pellevoisin (livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé sont nécessaires) puis à l'école de Pellevoisin auprès de la directrice .

Un moment d'intégration est prévu pour les futurs élèves de Petite Section le mardi 02 juillet de 9h00 à 10h30.

Le vendredi 17 mai aura lieu la fête du printemps, à l'école de Heugnes, avec un petit spectacle des élèves suivi d'un repas. La fête d'école, quant à elle, se déroulera à Pellevoisin le vendredi 14 juin (horaires et modalités à définir pour ces deux manifestations).

L'équipe enseignante

Quelques images



Inauguration du terrain de pétanque le 20 avril

Fête du printemps

Les écoles de Pellevoisin-Heugnes organisent

Le Vendredi
17 mai

A l'Ecole
d'Heugnes

A partir de
19h00

La Fête du printemps

Chants préparés par les enfants
Repas partagé et buvette.

Transport Solidaire

PAYS DE VALENCAY EN BERRY
TRANSPORT SOLIDAIRE

RECHERCHE
CONDUCTEURS BÉNÉVOLES

CONTACTEZ-NOUS

02 54 08 71 71
transport-solidaire36@famillesrurales.org

ENTRAIDE ET SOLIDARITE

Fête de la musique



Le printemps est là depuis un petit moment déjà et nous vous parlons de l'été.

Le 21 juin, pour la fête de la musique, nous attendons tous ceux qui ont envie de chanter ou de passer un moment convivial.

Cela fait quelques années que la météo nous est contraire, mais cette fois sera la bonne : rendez-vous autour du kiosque pour une soirée chanson et détente.

Pour ceux qui ont envie de chanter, Alain est là pour vous accompagner au piano. Fanny est là pour chanter avec les plus timides. Tous les musiciens sont les bienvenus pour taper le bœuf (pas la bête, bien-sûr).

Et s'il pleut ou que l'orage gronde alors « même pas peur », nous nous retrouverons à la maison des Associations. Alors avis aux Amateurs !

Si vous souhaitez répéter avant de vous produire sur scène, vous pouvez bien-sûr nous contacter au 02 54 39 09 33 ou labeleloquence@outlook.fr.

Ah oui ! Encore une petite chose : il n'est pas nécessaire de chanter comme la Callas pour laisser exprimer votre voix ce jour-là.

Fanny Béunza

A noter

Concours des maisons fleuries

Vous pouvez vous inscrire au concours des maisons fleuries 2024 jusqu'au 25 mai 2024.

Les bulletins d'inscription seront à retirer à la mairie et à nous retourner signés et accompagnés obligatoirement de votre **RIB**.

Cérémonie commémorative du 8 mai

Voici le détail du déroulement de la Cérémonie commémorative du 8 mai :

- 10h00 : Rassemblement à la Mairie.
- Dépôts de gerbes au Monument aux Morts .
- Pot de l'amitié.

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) aux transports scolaires pourront le faire via le site : www.remi-centrevaldeloire.fr/ à compter du début juin 2024.

HEUGNES

Foire annuelle & brocante

LUNDI DE PENTECÔTE
20 Mai 2024

Marchands Exposants :

- Plants
- Miel
- Vins
- Asperges
- Boucherie
- Motoculture
- Voitures

**Emplacement
Gratuit**

**Restauration
à l'Auberge**

**Exposition voitures
et tracteurs
anciens**

Renseignements au
06.08.02.08.46 et 02.54.39.01.85



Photo mystère ...

Solution du numéro 113 : La Cassotte

Félicitations aux gagnants du numéro 113 :
Françoise Chesnet, Bernard Garnier, Jérôme
Charny et Pierrette Charraux.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été
prise la photo mystère de notre Carillon.
Vous pouvez donner votre réponse sur
l'adresse mail :

heugnes.commcommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain
numéro du Carillon avec les noms des premiers
gagnants.



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque de Pellevoisin :

02 54 38 57 22

E-mail: mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail: mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

CCEV : Chargée de mission prévention et gestion des déchets

Flavie DAVID : 02 54 00 00 20

Accueil : 02 54 00 32 38

Bureau Familles Rurales :

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures ménagères :

une semaine sur deux .

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay : 02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h Ecueillé : 10h30

État civil :

Décès de M. CHARBONNIER Claude le 5/02/2024

Naissance de PENIN Timoté le 25/01/2024

Naissance de CHANDIOUX Elyna le 26/02/2024

Naissance de DUMAS-DELAGÉ Rose le 31/03/2024